

## Dispersion par rapport à la moyenne pour les communes de métropole

Une même moyenne peut être le résultat obtenu à partir de valeurs très éloignées les unes des autres, ou au contraire très proches. Il est donc intéressant d'évaluer pour les principaux ratios leur dispersion autour de la moyenne.

À cette fin, le tableau ci-après fournit, pour un certain nombre de ratios, les éléments suivants :

- un rappel de la moyenne des communes de moins de 10 000 habitants de métropole ;
- le coefficient de variation du ratio (rapport de l'écart-type à la moyenne), considéré comme un indice de dispersion relative et dont la valeur est d'autant plus élevée que les observations sont plus éloignées les unes des autres ;
- les seuils au dessous desquels se situent 10 % (1<sup>er</sup> décile), 25 % (1<sup>er</sup> quartile), 50 % (médiane), 75 % (3<sup>ème</sup> quartile), et 90 % (9<sup>ème</sup> décile) des communes métropolitaines.

en euros par habitant	Moyenne	Coefficient					
		de variation	1er décile	1er quartile	Médiane	3ème quartile	9ème décile
Dépenses réelles totales* / population	<b>1 107</b>	0,977	526	668	888	1 225	1 776
Dépenses réelles de fonctionnement (hors TR) / population	<b>628</b>	0,934	354	430	535	687	915
Dépenses de personnel / population	<b>231</b>	0,794	81	129	198	283	397
Recettes réelles de fonctionnement (RRF) / population	<b>834</b>	0,989	475	569	699	897	1 209
Produit des 4 taxes / population	<b>261</b>	1,540	109	156	213	289	407
Dépenses d'équipement brut / population	<b>395</b>	1,544	52	117	240	462	843
Encours de la dette au 31/12 / population	<b>584</b>	2,149	28	159	395	745	1 213

Source : analyses et traitements par la DGCL des comptes de gestion 2009 fournis par la DGFIP.

\* hors gestion active de la dette  
TR : travaux en régie

Les ratios retenus présentent d'une part le niveau en euros par habitant des dépenses totales, du fonctionnement, de l'investissement direct et de l'endettement.

D'une manière générale, la dispersion est élevée pour l'ensemble des ratios. Pour les ratios par habitant, la moyenne nationale calculée sur l'ensemble des communes métropolitaines de moins de 10 000 habitants s'établit à un niveau plus élevé que celui de la valeur médiane correspondante. Ceci s'explique par le poids des communes à forte population et leur volume budgétaire important par habitant.

## Représentations régionales

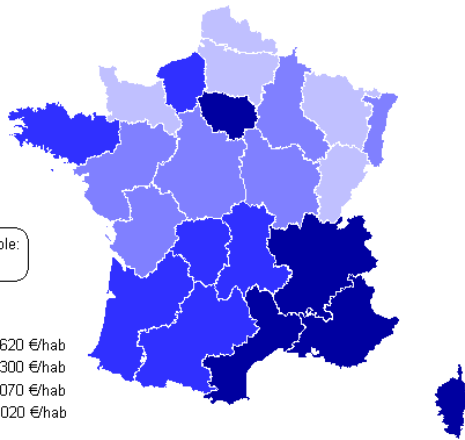
La diversité des situations locales peut se traduire par d'importantes disparités géographiques. Les cartes suivantes permettent de voir si dans leur ensemble les communes de moins de 10 000 habitants d'une région se distinguent de celles, toujours prises ensemble, des autres régions. Ainsi, en matière de dépenses réelles totales, les communes des régions du grand Sud-Est se distinguent des communes situées dans les régions du Nord-Est.

### Dépenses réelle totale

(hors gestion active de la dette)

Moyenne métropole:  
**1 139 €/hab**

- de 1 300 à 1 620 €/hab
- de 1 070 à 1 300 €/hab
- de 1 020 à 1 070 €/hab
- de 910 à 1 020 €/hab

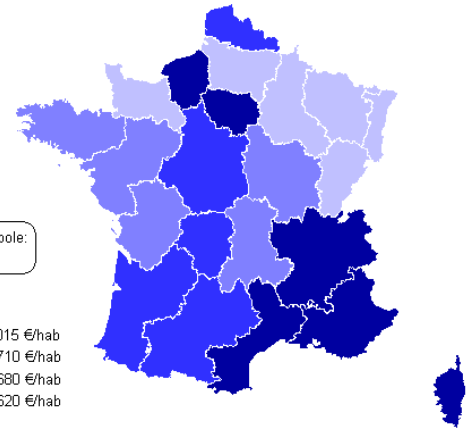


### Dépenses réelle de fonctionnement

(hors travaux en régie)

Moyenne métropole:  
**709 €/hab**

- de 710 à 1 015 €/hab
- de 680 à 710 €/hab
- de 620 à 680 €/hab
- de 565 à 620 €/hab

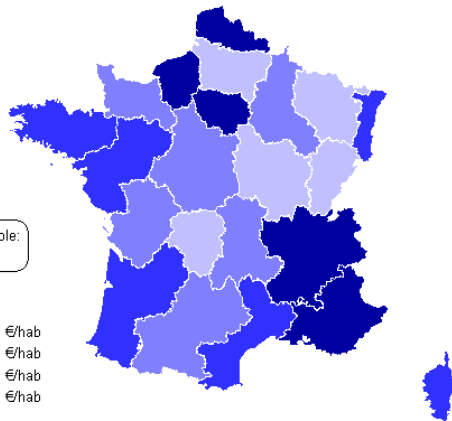


### Produit des 4 taxes

(Communes et groupements)

Moyenne métropole:  
**535 €/hab**

- de 585 à 705 €/hab
- de 485 à 585 €/hab
- de 460 à 485 €/hab
- de 420 à 460 €/hab

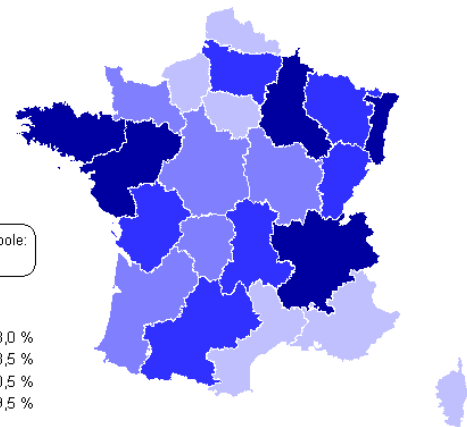


### Taux d'épargne

(épargne brute / recettes de fonctionnement)

Moyenne métropole:  
**21,2 %**

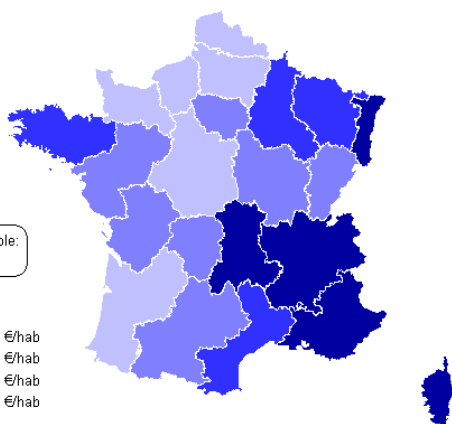
- de 23,5 à 28,0 %
- de 20,5 à 23,5 %
- de 19,5 à 20,5 %
- de 15,5 à 19,5 %



### Dépenses d'équipement brut

Moyenne métropole:  
**339 €/hab**

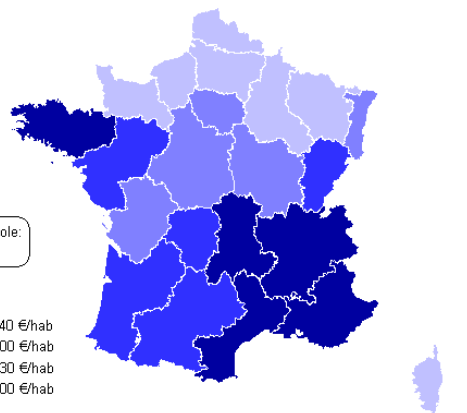
- de 370 à 565 €/hab
- de 340 à 370 €/hab
- de 300 à 340 €/hab
- de 250 à 300 €/hab



### Encours de dette au 31/12/2009

Moyenne métropole:  
**708 €/hab**

- de 800 à 1 040 €/hab
- de 630 à 800 €/hab
- de 600 à 630 €/hab
- de 430 à 600 €/hab



Source : analyses et traitements par la DGCL des comptes de gestion 2009 fournis par la DGFIP  
Cartographie : DGCL / DESL février 2011-02-07  
Fond de carte © IGN